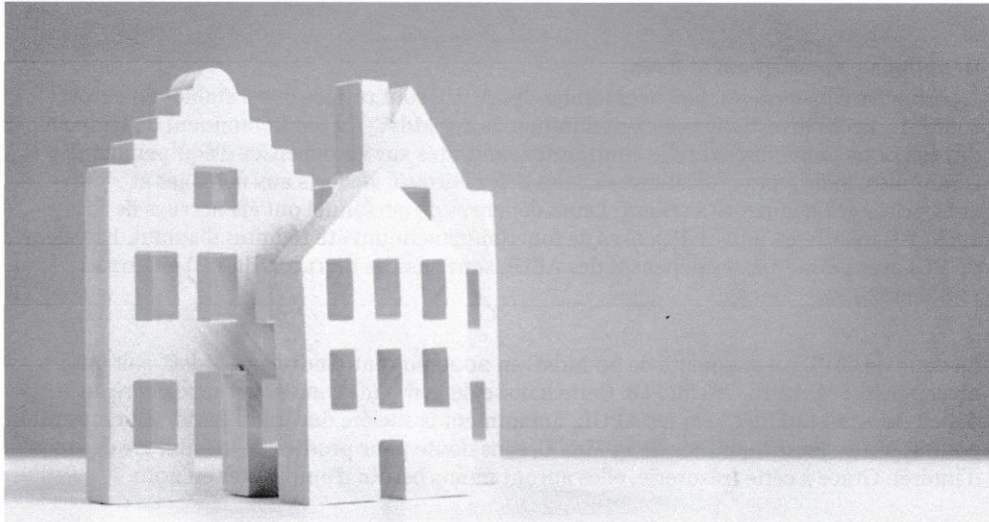


Bon point

Crise Covid, les collectivités locales tiennent le choc

Le budget des administrations publiques locales est resté proche de l'équilibre en 2020 (-0,2 % du PIB)



Mécomptes publics, François Ecalle

La situation financière des collectivités locales et de leurs groupements (intercommunalités) en 2020 apparaît dans le compte des "administrations publiques locales" (APUL) établi par l'Insee. Les APUL ont un périmètre un peu plus large que celui des collectivités territoriales et de leurs groupements (il inclut des établissements publics nationaux dont l'activité ne s'exerce que sur une partie du territoire, comme les agences de l'eau), mais leurs résultats financiers en sont proches. Ce compte est en outre établi selon des normes comptables communes à toutes les administrations et à tous les pays.

Le résultat des APUL oscille entre un excédent de 0,2 point de PIB et un déficit de 0,5 point depuis 1993. Il est resté dans cet intervalle avec un déficit qui est passé de moins de 0,1 point de PIB en 2019 à 0,2 point en 2020. Cette dégradation est très modérée au regard de l'aggravation du déficit de l'ensemble des administrations publiques (6,1 points de PIB).

“Avec un déficit qui est passé de moins de 0,1 point de PIB en 2019 à 0,2 point en 2020. Cette dégradation est très modérée au regard de l'aggravation du déficit de l'ensemble des administrations publiques (6,1 points de PIB)”

Les recettes totales des APUL ont diminué de 3,4 Mds€ en 2020, soit de 1,3 %, à périmètre constant. Leurs recettes fiscales ont baissé de 5,1 Mds €, surtout du fait de la nouvelle étape de la suppression de la taxe d'habitation, et leurs ventes de produits et services (loyers, paiements des ménages pour les services culturels, sportifs...) ont diminué de 2,9 Mds€. La baisse de leurs recettes fiscales a été compensée par une hausse de près de 5 Mds € des transferts en provenance de l'État, notamment en contrepartie de la suppression de la taxe d'habitation.

Dépenses totales quasi stables

À périmètre constant, les dépenses totales des APUL sont restées quasi stables en euros courants. Leurs investissements ont diminué de 4,0 Mds€, du fait notamment de l'impact des élections municipales et des contraintes sanitaires sur les dépenses d'équipement des communes, mais leurs prestations sociales et les autres transferts aux ménages et entreprises ont augmenté d'autant. Leurs dépenses de personnel ont été accrues de 1,3 Mds€ mais leurs autres dépenses de fonctionnement ont été réduites d'autant. La valeur du PIB ayant diminué, les dépenses des APUL sont passées de 11,2 % du PIB en 2019 à 11,8 % en 2020.

La dette des APUL a augmenté de 20 Mds€ en 2020 pour atteindre 230 Mds€, soit un niveau inédit égal à 10,0 % du PIB. Cette hausse de leur endettement est supérieure au déficit de 2020 (4 Mds€) car les APUL, notamment la société du Grand Paris, ont emprunté pour accroître leurs liquidités de 15 Mds €, sans doute pour profiter de la faiblesse des taux d'intérêt. Grâce à cette trésorerie, elles auront moins besoin d'emprunter en 2021

“Leurs investissements ont diminué de 4,0 Mds€, mais leurs prestations sociales et les autres transferts aux ménages et entreprises ont augmenté d'autant. Leurs dépenses de personnel ont été accrues de 1,3 Mds€ mais leurs autres dépenses de fonctionnement ont été réduites d'autant”

Comme en France, le solde moyen des administrations publiques territoriales de l'ensemble des pays de l'Union européenne (à 27) ne s'est que modérément dégradé en 2020 : il est passé d'un excédent de 0,1 point de PIB en 2019 à un déficit de 0,2 point en 2020. La dette des APUL françaises à la fin de 2020 était inférieure à la moyenne européenne (14,1 % du PIB).

Le site www.fipeco.fr développe les analyses de François Ecalte.

A lire également

[Mécomptes publics – les chroniques de François Ecalte](#)

Publié le 26/05/2021

Catégories :

[Economie](#) / [Mécomptes publics](#) /